



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE  
  
MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Direction des  
examens et concours

DEC/1

Bureau concours et  
examens du 1<sup>er</sup> degré

Affaire suivie par

Département du Bas-Rhin :  
Myriam Sifouane  
Estelle Eichler  
Téléphone  
03 88 23 35 76  
Fax  
03 88 23 38 02  
Mél.  
myriam.sifouane  
@ac-strasbourg.fr

Département du Haut-Rhin :  
Khadlja Yasser  
Téléphone  
03 88 23 34 60  
Fax  
03 88 23 38 02  
Mél.  
khadlja.yasser  
@ac-strasbourg.fr

Référence :  
DEC1/201/CIR.2014

6 rue de la Toussaint  
67975 Strasbourg cedex 9



Strasbourg, le 11 décembre 2013

Le recteur

à

Mesdames et monsieur les inspecteurs de l'éducation nationale chargés de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap

Mesdames et messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale chargés de circonscription du premier degré

Mesdames et monsieur les responsables de la formation à l'IUFM, école interne de l'université de Strasbourg, et à l'INS HEA

**Objet : certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH) - Session 2014**

**Références :**

- Décret n°2004-13 du 5 janvier 2004 modifié, portant création de l'examen du CAPA-SH
- Arrêté ministériel du 5 janvier 2004 modifié, portant organisation de l'examen du CAPA-SH
- Arrêté rectoral du 11 décembre 2013 relatif à l'ouverture du registre des inscriptions du CAPA-SH

L'organisation du certificat cité en objet est fixée, dans l'académie de Strasbourg, selon le calendrier ci-après :

**- Ouverture du registre des inscriptions :**

**Le registre des inscriptions est ouvert du lundi 16 décembre 2013 au vendredi 31 janvier 2014 inclus.**

Le dossier d'inscription à l'examen devra être soit :

- demandé par téléphone ou par courriel (auprès des gestionnaires de l'examen du bureau concours et examens du 1<sup>er</sup> degré), ou
- retiré, à l'adresse indiquée ci-dessous :

**Rectorat de Strasbourg**  
**Direction des examens et concours**  
**DEC/1 – bureau 201**  
**6 rue de la Toussaint**  
**67975 STRASBOURG cedex 9.**

Le dossier d'inscription complété devra être envoyé ou déposé, à l'adresse indiquée ci-dessus, le **vendredi 31 janvier 2014 au plus tard** (le cachet de la poste faisant foi en cas d'envoi postal).

Passé ce délai, toute candidature sera automatiquement rejetée.

- Dépôt du mémoire professionnel :

Le mémoire professionnel, devra être déposé ou envoyé en 4 exemplaires, le **vendredi 11 avril 2014 au plus tard** (le cachet de la poste faisant foi en cas d'envoi postal) à l'adresse suivante :

**Rectorat de Strasbourg**  
**Direction des examens et concours**  
**DEC/1 – bureau 201**  
**6 rue de la Toussaint**  
**67975 STRASBOURG cedex 9.**

- Déroulement des épreuves :

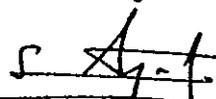
Les épreuves de l'examen se dérouleront à partir du **lundi 5 mai 2014**.

Les conditions d'inscription :

L'examen du CAPA-SH est ouvert aux instituteurs et aux professeurs des écoles titulaires ainsi qu'aux maîtres contractuels ou agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat rémunérés sur échelle d'instituteur ou rémunérés sur échelle de professeur des écoles.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir veiller à ce que cette circulaire soit portée à la connaissance des personnels concernés et placés sous votre autorité.

Pour le recteur,  
Le secrétaire général d'académie

  
Stéphane Aymard